



Communiqué de presse

Vitry-sur-Seine, le 21 septembre 2018

GRANULATS ISSUS DE PNEUMATIQUES RECYCLÉS

CONCLUSIONS DE L'ANSES : LE RISQUE POUR LA SANTÉ EST FAIBLE VOIRE NÉGLIGEABLE

*Dans sa note publiée le 18 septembre 2018, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a conclu que l'usage des billes de caoutchouc issues de pneumatiques recyclés présentait « **un risque pour la santé faible voire négligeable** ». Les conclusions de l'ANSES confirment ainsi la position de la filière française des terrains synthétiques qui s'est toujours voulue rassurante sur ce dossier et qui avait communiqué en ce sens.*

Le SNCP (Syndicat national du caoutchouc et des polymères) et Aliapur (collecte et valorisation des pneumatiques usagés) se réjouissent que l'ANSES puisse aujourd'hui apporter aux utilisateurs une position claire sur l'innocuité de ce type de remplissage, largement utilisé en France. Les personnes qui aiment le football ou le rugby peuvent donc continuer à jouer sur ces terrains de même que les collectivités peuvent continuer de s'équiper ou conserver sereinement leurs terrains synthétiques avec des billes en caoutchouc.

Dans son rapport, l'ANSES va plus loin et soutient une proposition des Pays-Bas, visant à mettre en place, dans les prochains mois, une norme de restriction des substances chimiques (HAP) présentes dans ce remplissage à un niveau de 17mg/kg. Le SNCP réaffirme, en accord avec les conclusions de l'Anses, l'importance de maintenir et de renforcer la traçabilité des matières rentrant dans la composition des billes de caoutchouc et soutient la proposition de restriction hollandaise afin de s'assurer que les bonnes pratiques actuelles soient maintenues.

Concernant les aires de jeu pour les enfants évoquées dans le rapport de l'ANSES, le SNCP rappelle que le granulat est recouvert d'une couche de revêtement et que les enfants ne sont donc pas en contact direct avec les billes de caoutchouc issues de pneumatiques recyclés.

Pour le cas particulier des salles de sport couvertes, le SNCP apportera son soutien aux réflexions en cours visant à mettre en place de nouvelles normes permettant d'améliorer la qualité de l'air dans ces installations.

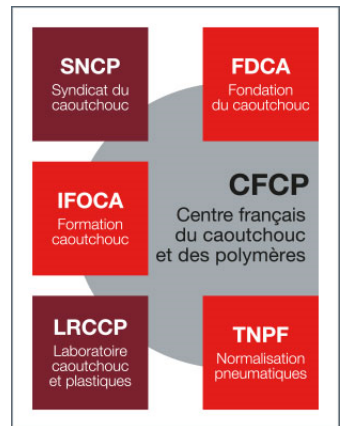
Enfin, sur le plan environnemental, de nombreuses précautions sont déjà mises en place lors de l'installation et de l'entretien de ces terrains. L'ensemble de la filière (syndicats professionnels, équipementiers de sport et de loisirs, fabricants de terrains, bureaux d'études, maitres d'œuvre...) sont aux côtés des collectivités pour partager des préconisations techniques et environnementales permettant d'aller encore plus loin en s'appuyant sur les meilleures pratiques en vigueur déjà en place dans la majorité des cas.

A propos du SNCP :

Le SNCP (Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères) regroupe plus de 110 entreprises transformatrices de caoutchouc (pneumatiques, pièces techniques, rubans adhésifs, articles grand public...), fournisseurs (matières premières, équipements.), recycleurs et éco-organismes.

Ces entreprises adhérentes emploient 45 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 9 Mrd d'€. Cinq domaines d'influence : relations sociales, Environnement, Affaires économiques, Normalisation et R&D, Relations publiques. Pour plus d'informations : www.lecaoutchouc.com

Le SNCP est un des organismes professionnels qui structure le CFCP (le centre Français du Caoutchouc et du Polymères), au même titre que le SNCP (Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères), la FDCA (Fondation du Caoutchouc), le TNPF (Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France) et l'IFOCA (Institut National de Formation et d'enseignement professionnel du Caoutchouc), tous destinés à accompagner le développement de la filière caoutchouc en France et en Europe. Les principales compétences du CFCP sont : la formation, la R&D, l'assistance technique, l'environnement, les relations sociales, la veille économique, la gestion de projets, la promotion...



Contact presse

Bruno MURET

01 49 60 57 92 / 06 22 70 30 77

Bruno.muret@lecaoutchouc.com